

REGLEMENT INTERIEUR DE L'HOTEL IBIS GRENOBLE CENTRE BASTILLE

Dans l'intérêt de tous,

Nous demandons à toute personne séjournant dans notre établissement de présenter un justificatif d'identité, ainsi qu'une préautorisation bancaire valide au nom d'un des occupants de la chambre, quel que soit le type de règlement. Dans le cas où vous ne pourriez pas nous les fournir, nous serions contraints de ne pas accéder à votre demande de location de chambre.

La location des chambres va de midi à midi. Si vous désirez conserver la chambre une nuit supplémentaire, **le paiement de la chambre doit être effectué avant midi (12H), sous réserve de disponibilité.**

Tout bagage demeurant dans une chambre sans renouvellement de la location après 12H sera retiré de la chambre et pourra être récupéré par son propriétaire à la réception de l'hôtel.

Nous vous rappelons que l'interdiction totale de fumer est en vigueur dans tous les lieux publics (hall, couloir, salle petit déjeuner, bar, sanitaires publics...) depuis le 2 janvier 2008.

Vous avez choisi de séjourner dans un hôtel 100% non fumeurs, aussi il est strictement interdit de fumer dans les chambres.

En contrevenant à cette règle, nous serions dans l'obligation de vous demander le paiement d'une indemnité correspondant à la remise en état de propreté de la chambre, d'un montant de 50.00€.

La carte magnétique d'accès en chambre vous a été attribuée personnellement, il convient d'y veiller et de nous signaler immédiatement toute perte ou disparition.

Merci de veiller à ce que la porte de votre chambre soit bien fermée avant de quitter votre chambre ou de vous coucher.

Compte tenu de la réglementation relative à la sécurité incendie, sont acceptées dans la même chambre :

- pour les chambres double ou twin : deux personnes maximum
- pour les chambres triple et suite : trois personnes maximum (dont maximum 2 adultes)

Afin de préserver la tranquillité de tous,

- tout **bruit de voisinage** lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde, ou d'un animal placé sous sa responsabilité, **pourra amener l'hôtelier à inviter le client à quitter l'établissement**, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle (*Art. R.1334-30 et R.1334-31 du Code de la Santé Publique*),
- **l'hôtelier a la liberté de ne pas recevoir** les clients dont la tenue est indécente ou négligée, les clients ayant un comportement bruyant ou incorrect, les clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.
- Le client accepte et s'engage à utiliser la chambre en bon père de famille. Aussi, tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'hôtelier à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il est interdit d'utiliser dans les chambres des appareils à gaz ou électriques tels que par exemple : réchauds, cafetières...

Il est strictement interdit d'introduire dans les chambres et toute partie de l'établissement des substances illicites et/ou dangereuses.

Le cas échéant, veuillez vous reporter aux instructions inscrites au dos des portes de vos chambres concernant le dépôt, dans des coffres aménagés, des effets personnels d'une valeur supérieure aux montants spécifiés. En cas de manquement à ces dispositions, vous serez considérés contractuellement responsable des conséquences qui résulteraient du vol ou d'une détérioration de ces biens.

L'accès aux chambres doit être laissé au moins une fois par jour afin que le personnel de l'hôtel puisse y effectuer le ménage.

Merci de surveiller vos bagages dans les lieux publics, ils sont sous votre entière responsabilité.

Nous accueillons bien volontiers les chats et les chiens de petite taille à condition qu'ils soient tenus en laisse dans toutes les parties communes de notre établissement. Pour des raisons d'hygiène, ces animaux ne sont pas admis dans la salle petit déjeuner. Afin de garantir la tranquillité de chacun, les animaux ne doivent pas être laissés seuls sans surveillance dans la chambre.

Toute dégradation sera facturée.

Une tenue correcte est exigée au restaurant et dans les lieux publics de l'hôtel.

Le personnel de l'hôtel n'est en aucun cas responsable des lettres et colis envoyés aux clients séjournant à l'hôtel. Le client devra s'assurer de les recevoir le cas échéant directement. Merci de prendre vos dispositions en conséquence.

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur la protection des données personnelles au sein du groupe AccorHotels, vous pouvez consulter notre Charte sur www.accorhotels.com.

En cas de non-respect par le client d'une de ces dispositions, l'hôtel se trouvera dans l'obligation d'inviter le client à quitter l'établissement et ce sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

HOTEL'S RULES

In everyone's interest,

We remind you the complete ban on smoking in all public places (building entrance, corridor, cafeteria, public health facilities) is in force since January 2, 2008.

You decided to stay in a 100 % non-smoker Hotel: consequently, it is strictly prohibited to smoke in rooms. In case of breach of the above provisions, we are entitled to require payment of an indemnity corresponding to costs to be incurred in order to restore cleanliness of the room, in an amount of 50.00€.

Magnetic card access to your room is strictly personal; you must take all relevant care and give us immediate notification in case of lost or disappearance.

Please make sure your door is properly closed before leaving your room or sleeping.

With regard to regulations on fire safety, the following number of persons are authorized in one same room :

Rooms of double or twin : a maximum of two persons

- Rooms of triple or suite : a maximum of three persons

In order to maintain everyone's peace and tranquility:

- **Every neighborhood noise or annoyance** from someone, client or not, his friends, relatives, pets or goods will entitle the Hotel to require their immediate departure, with no need to carry out prior acoustic measurements, when such a noise might interfere with customer peace and tranquility (Art. R.1334-30 and R.1334-31 of Public Health Code);

- **Hotel retains free to deny customers** whose clothing or behavior is indecent or inappropriate, customers with noisy or inappropriate behavior or contrary to public order and morality;

- **Client acknowledges, accepts and undertakes** to use his room with due diligence. Thus, every behavior contrary to public order and morality and good household manners will entitle Hotel to require its client immediate departure without any prejudice or any form of reimbursement in case a prior payment was done.

We require from every person staying in our institution to **deliver proper ID** for any kind of settlement. In case it is not possible to meet this requirement, the Hotel is entitled to oppose refusal to your request for room rental.

Room rental is from noon to noon. If you wish to keep a room one more night, **payment of the room must be settled before noon (12H), upon availability**

In case a luggage remains after noon (12H) in a room which was not subject to rental renew, such luggage will be removed and may be retrieved by its owner at the Hotel's reception desk.

For obvious motives of security, it is strictly prohibited to use gas or electrical appliance in rooms, such as camping stove, coffee maker.... It is strictly prohibited to introduce illegal or dangerous substances in rooms or in any part of our institution.

When relevant, please follow instructions written on the back door of your room regarding deposit in safe box of belongings valued at a higher amount than specified. In the event you fail to comply with the above disposition, you will be deemed contractually responsible of consequences resulting from theft or damage to such belongings.

Rooms must be available at least once a day in order for Hotel staff to achieve cleaning.

Please, make sure your luggage are safe in public places as they are in your solely responsibility.

We do accept cats and dog of small size as long as they are on a leash in all common parts of our institution. For hygienic motives, those pets are not allowed in breakfast/restaurant premise. In order to guarantee everyone's peace and tranquility, it is strictly forbidden to leave a pet alone in a room without surveillance.

Proper clothing and behavior are required in the restaurant and in every public places of our institution.

Hotel staff bears no responsibility for letters and packages sent to clients staying in our Hotel. When appropriate, client must make sure he will receipt its belongings directly. Please, behave consequently

The hotel, as data controller, processes the personal data you provide during your stay for the purposes of booking management and, based on legitimate interest, for marketing activities and the improvement of the quality of your stays, including satisfaction enquiries. You have the right to request from the hotel, as data controller, access to and rectification or erasure of your personal data or restriction of processing or to object to processing as well as the right to data portability, by writing to the management of the hotel. You also have the right to lodge a complaint with a supervisory authority. For more information about the processing of your personal data within AccorHotels you can consult our charter on www.accorhotels.com.

In case a client breaches one of the above provisions, the Hotel is entitled to require his immediate departure from our premises without any prejudice or any form of reimbursement in case a prior payment was done.